



Chute a l'entree d un hypermarche dut a une fuite ancienne du toi

Par **MACKA**, le **12/07/2010** à **20:14**

Bonjour,

le 2 juillet 2010, j ai glisse et chuté sur une flaque d eau à l'entree du magasin.
j ai informe les agents de securité de ma mésaventure, je n ai pas fait de déclaration d
'accident au magasin, ce jour la, car la douleur était supportable

aujourd'hui, je me retrouve avec une entorse au pouce droit, soit 10 apres l accident.
je porte une attelle pendant 3 semaines, je crains des sequelles.

je redige en ce moment un courrier pour une prise en compte de ma déclaration d accident à
la direction de l hyper concerne

les agents de securité n ont rien consigné dans le cahier, j 'uste la femme de ménage qui est
venue éponger la flaque et qui ma confié qu'avec la fuite sur la toiture cela devait bien
arriver....